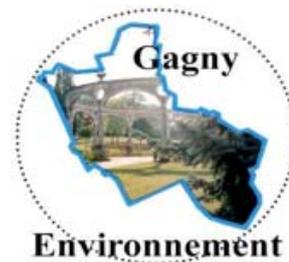




Association départementale agréée
Environnement.93@laposte.net



Association agréée de protection
l'environnement. Article L.141-1 du
code de l'environnement
<http://gagny-environnement.org>



<http://www.priartem.fr>

ANTENNES RELAIS, téléphones portables Y a-t-il un danger pour la santé ?

ENVIRONNEMENT 93, GAGNY ENVIRONNEMENT et PRIARTÉM vous invitent

le 15 mai 2009 à 20h30

à une **Réunion d'information et de débat à Gagny**
Salle Notre Dame 14, rue Henri Maillard (à côté du Monoprix)

L'association **PRIARTÉM** (*Pour une Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile*) représentée par Janine **LE CALVEZ**, présidente, a été la première association, au niveau national, à faire émerger le problème de la téléphonie mobile et des ondes électromagnétiques. Stéphanie **PRIGL D'ONDEL**, coordonatrice **PRIARTÉM** en Seine Saint Denis et Marc **ARAZI**, responsable pour la région Ile de France, animeront le débat.

Après les récentes décisions de justice qui ont contraint des opérateurs à démonter leurs antennes au nom du principe de précaution, les autorités ont enfin pris la mesure de ce problème de santé publique et ont organisé le « grenelle des ondes » auquel participe Priartém et dont la première réunion s'est tenue le 23 avril.